

Compte-rendu de la réunion du Conseil du 28 Juin 2019 à 20h30

Réunion publique à la Mairie.

Convocation en date du 13 Juin 2019

Président de séance	M. Bernard DUMONT
Secrétaire de séance	M. Philippe ROBIN
Membres présents	M. Bernard DUMONT M. Laurent SAUVIN M. Philippe ROBIN M. Mathieu RUGGERI Mme Joëlle SANCEY M. Pierre-Alain BEVALOT
Membres représentés	M. Joël POUSSIERE a donné pouvoir à M. Laurent SAUVIN - Mme Lucie GUERGEN a donné pouvoir à Mme Joëlle SANCEY - M. Michel FAHY a donné pouvoir à M. Philippe ROBIN - Mme Françoise LEJEUNE a donné pouvoir à M. Bernard DUMONT.
Membre absent	/

Ordre du jour :

- 1) Comptes administratifs 2018 « eau » et « assainissement » ;
- 2) Restitution du dépôt de garantie à Mme PHILIPPON suite à son départ du logement n° 4 ;
- 3) Recensement de la population 2020 - Nomination du coordonnateur communal ;
- 4) Dissolution des budgets annexes « eau » et « assainissement » suite aux transferts de compétence ;
- 5) Abandon de la compétence « chaufferie au bois et réseau de chaleur » de JUSSEY - Avis du Conseil Municipal.

Informations et questions diverses.

Comptes administratifs 2018 (budgets annexes « eau » et « assainissement »

Le contrôle de légalité (Préfecture) nous demande de retirer la délibération du 29 Mars 2019 car les affectations des recettes de fonctionnement et d'investissement au compte administratif 2018 ne correspondent pas au compte de gestion 2018.

Après explications du Maire, pour le **budget annexe « eau »**, l'excédent de clôture d'investissement 2018 sera affecté au compte R.I. 001 du budget général 2019 pour un montant de **102 068,08 €**.

Pour le budget annexe « assainissement » l'excédent de clôture de fonctionnement 2018 sera affecté au compte R.F. 002 du budget général 2019 pour un montant de **50 716,21 €**.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Restitution de la caution pour le logement communal n° 4

Suite au départ de Mme PHILIPPON Christèle et vu l'état des lieux établi le 31 Mai 2019, le Conseil Municipal a décidé de restituer la caution de 450,00 € à cette locataire.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Recensement de la population 2020

M. Philippe ROBIN a été désigné coordonnateur communal pour les opérations de recensement de la population qui doivent se dérouler du 16 Janvier au 15 Février 2020. Il sera chargé de la préparation de l'enquête.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Dissolution des budgets annexes « eau » et « assainissement »

Suite au transfert de compétences de l'eau et de l'assainissement à la Communauté de Communes du Val Marnaysien, les budgets « eau » et « assainissement » doivent être dissous, le passif et l'actif sont intégrés dans le budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal décide de la dissolution des budgets « eau » et « assainissement ».

Adopté à l'UNANIMITÉ

Abandon de la compétence du S.I.E.D. 70 « chaufferie bois et réseau de chaleur » à la commune de JUSSEY

L'usine O.G.F. de JUSSEY a un excédent de production énergétique et calorifique et le met à disposition de la commune et de ce fait, la compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » doit être restituée à la commune de JUSSEY.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Questions et informations diverses

- Dans le cadre du « pack culturel » de la Communauté de Communes du Val Marnaysien avec la Haute-Saône, la commune de BEAUMOTTE-LES-PIN a été retenue pour la mise en place du projet présenté par l'atelier 6B de MARNAY « Marnaysien Airlines ».

Le projet se déroule en 3 phases :

Phase 0 : Rencontre avec les partenaires associatifs, élus, etc... entre le 8 Juillet et le 18 Juillet 2019 et entre le 5 Septembre et le 12 Septembre 2019.

Phase 1 : Prise de contact avec un véhicule de convivialité itinérant de la compagnie au nom de la commune.

Phase 2 : Création collective, stage de théâtre ouvert des comédiens en herbe de 10 ans à 77 ans encadré par des professionnels le **Samedi 12 Octobre 2019 de 14h00 à 18h30** et le **Dimanche 13 Octobre 2019 de 10h00 à 16h00 (repas tiré du sac)**.

Phase 3 : Restitution sous forme de **spectacle tout public le Samedi 19 Octobre 2019 à 17h30**.

JE COMPTE SUR VOTRE PARTICIPATION

- Le Syndicat du Bois Joli a fait l'objet d'un contrôle U.R.S.S.A.F. : aucune irrégularité n'a été relevée ;
- Nomination de M. Imed BENTALEB dans ses nouvelles fonctions de Secrétaire Général de la Préfecture de Haute-Saône ;
- « Forum pour l'emploi » le Jeudi 26 Septembre 2019 à la Halle Perrey à ARC-LES-GRAY ;
- Il est rappelé que dans le périmètre de la réserve naturelle, les seules circulations autorisées sont les V.T.T. et les cavaliers. Concernant le domaine forestier, la circulation en véhicule à moteur n'est pas autorisée ;
- Une paire de lunettes a été trouvée sur le chemin rural au lieu-dit « Vignes de Bana ». Celle-ci est à disposition au secrétariat de mairie.